

# Commerce extérieur

## Des échanges plutôt stables en 2016

En 2016, les échanges du commerce extérieur de la Bretagne restent stables avec de faibles évolutions des exportations comme des importations de 0,3 %. La balance commerciale atteint presque l'équilibre avec un taux de couverture de 98,4 %. Cela représente 2,4 % des exportations nationales et 2,1 % des importations. Le premier poste d'exportations, largement excédentaire, est celui des produits de l'industrie agroalimentaire. L'Union européenne constitue de très loin le premier partenaire de la région, seule la Chine occupe une place significative en pointant au deuxième rang des fournisseurs.

Serge Krebs et Alexandra Conan, Direccte Bretagne

En 2016, les échanges restent stables avec une hausse de 0,3 % des importations et une baisse de même ampleur des exportations (-0,3 %). La balance commerciale accuse un léger déficit de 171 M€ (millions d'euros) (*figure 1*) contre 113 M€ en 2015 avec un taux de couverture<sup>1</sup> atteignant 98,4 % contre 90,2 % pour la France. On notera cependant que l'excédent des produits des industries agroalimentaires bondit de 21 %.

À l'instar de 2015, la Bretagne participe à hauteur de 2,4 % des exportations nationales, soit 10,6 Mds€ (milliards d'euros), et 2,1 % des importations de la France, soit 10,8 Mds€. La Bretagne se situe au 12<sup>e</sup> rang des 13 nouvelles régions devant la Corse.

Le classement départemental évolue peu. Le premier département exportateur breton reste l'Ille-et-Vilaine (41 %), en hausse de 3,6 points par rapport à 2015, suivi du Finistère (29 %), du Morbihan (20 %) et des Côtes-d'Armor (10 %) (*figure 2*).

### Des exportations dominées par les produits agroalimentaires

Après une année 2015 affichant une hausse de 5 % des exportations, 2016 enregistre une stabilisation avec un recul modéré de 0,3 %. En revanche, les ventes de produits des industries agroalimentaires (3,7 Mds€, soit 35,4 % du total) repartent à la hausse liée à la performance du secteur des préparations et conserves à base de poissons (+16,3 %) qui confirme la reprise amorcée en 2015. Mais surtout, c'est le secteur des produits de la boulangerie-pâtisserie (biscuiterie) qui contribue à hauteur de 41 % à l'excédent

des IAA grâce à un doublement de ses exportations. Second poste d'exportation, les ventes de biens d'équipement (1,9 Mds€) poursuivent leur progression (+5,5 %), notamment celles des machines industrielles et agricoles (+7,2 %). Les exportations de matériels de transport (1,2 Mds€) s'orientent de nouveau à la baisse en 2016 (-11,4 %), après une progression de 4 % en 2015, pénalisées par les ventes de produits de la construction automobile, en baisse de 7,2 %.

### Des importations plutôt à la baisse, hors hydrocarbures

Les importations bretonnes affichent une hausse modérée de 0,3 % en 2016, qui s'explique par la forte augmentation des achats de produits pétroliers raffinés (+43 %). Les principaux autres postes sont en recul. Ainsi les achats de biens d'équipement fléchissent légèrement (-1,5 %) après avoir crû en 2015. C'est aussi le cas des importations de produits agroalimentaires (-3,4 %), de même que celles de produits chimiques, parfums et cosmétiques (-7,8 %).

### Le Royaume-Uni : premier excédent commercial de la Bretagne

L'Union européenne absorbe toujours plus de la moitié des exportations de la Bretagne (64 %, soit 6,8 Mds€), avec une croissance modérée en 2015 (+1,7 %). À l'exception de l'Allemagne dont les ventes s'inscrivent en très légère baisse (-0,3 %), les exportations vers les cinq principaux clients<sup>2</sup> de la Bretagne (*figure 3*) sont en nette progression en 2016. Ainsi les ventes à l'Espagne (+5,1 %), à la Belgique

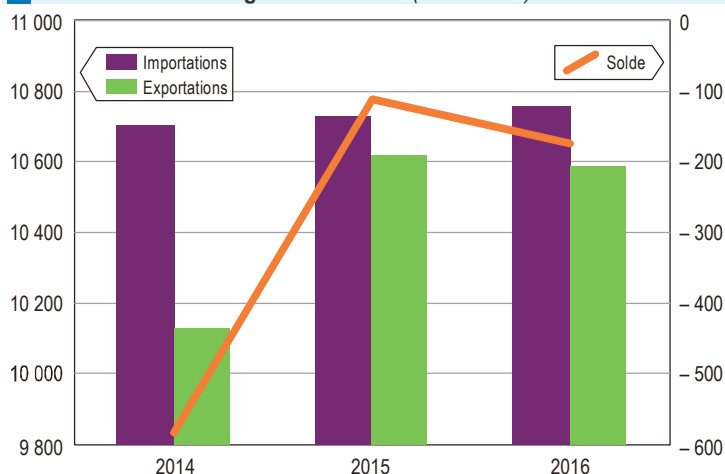
(+4,1 %) et à l'Italie (+3,7 %) se raffermissent. Le Royaume-Uni constitue en tout cas toujours le premier excédent breton (+415 M€) avec une hausse de 2,2 % des exportations, à l'inverse de la tendance nationale. Suivent l'Italie (195 M€ d'excédent) et l'Espagne (103 M€). Hors Union européenne, les ventes à la Russie, poursuivent leur chute (-13,4 %) en raison de l'embargo sur les produits alimentaires en provenance de l'Union européenne.

### La Chine : premier déficit commercial de la Bretagne

L'Union européenne reste le fournisseur principal de la région en 2016, comptant pour 60 % des importations (+0,9 %). Les achats en provenance d'Allemagne, toujours premier partenaire, affichent une augmentation de 1,1 %. Cependant, les achats à l'Europe hors UE sont particulièrement dynamiques (+7 %). Cela résulte notamment de la reprise des importations en provenance de Russie (+20 % en 2016). Ce pays remonte ainsi au 10<sup>e</sup> rang des fournisseurs de la région. Reste que la Chine occupe toujours la 2<sup>e</sup> place parmi les fournisseurs de la Bretagne. C'est le partenaire commercial avec lequel elle enregistre, de loin, son plus gros déficit commercial, en dépit d'une baisse de celui-ci de 713 M€ à 493 M€ entre 2015 et 2016. ■

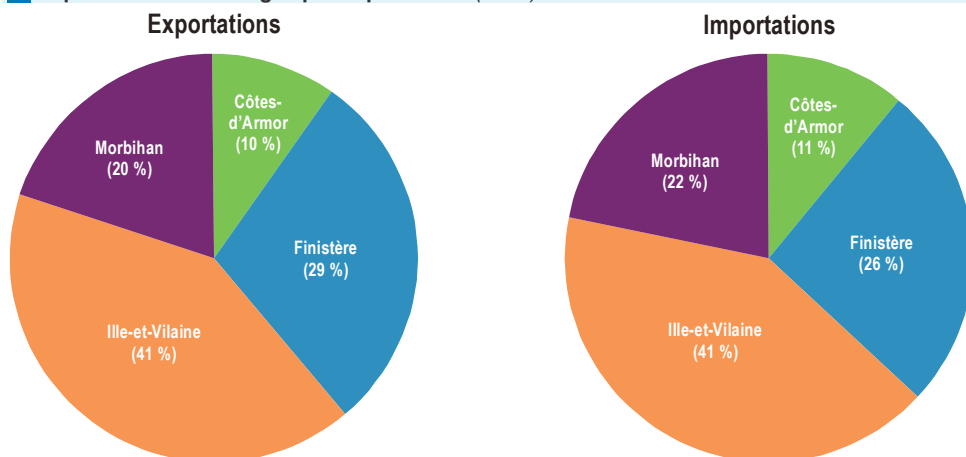
1- Taux de couverture : rapport entre les exportations et les importations exprimé en pourcentage.  
2- Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Italie, Belgique.

**1 Évolution des échanges et du déficit (millions d'€)**



Source : Douanes

**2 Répartition des échanges par département (en %)**



Source : Douanes

**3 Principaux pays clients et fournisseurs de la Bretagne en 2016 (millions d'€)**

Exportations		Importations	
Pays	Valeur	Pays	Valeur
Allemagne	1 257	Allemagne	1 548
Espagne	984	Chine	918
Royaume-Uni	852	Belgique	881
Italie	833	Espagne	880
Belgique	804	Pays-Bas	731
États-Unis	594	Italie	641
Pays-Bas	565	États-Unis	584
Chine	426	Royaume-Uni	438
Pologne	337	Japon	384
Singapour	257	Russie	317

Source : Douanes